

Agenda

❖ 11 Novembre à 11h

CEREMONIAL DES COMMEMORATIONS
Place de la Mairie

❖ 12 Novembre salle polyvalente

✓ 9h **GODASSES EN FOLIIIES**

Randonnée au départ de Mézerville, boucle de 9,5 km. RDV devant le bar associatif. Inscription au plus tard le 10 novembre au près de Francis Merglen 06.95.74.59.95 après 20 h

✓ 20h30 **PIECE DE THEATRE**

Déshabillez-mots....des situations et des dialogues d'une drôlerie étonnante, un humour décapant, intelligent et moderne, qui font de cette pièce un moment de rire exceptionnel

6/8€



❖ 26 Novembre 20h30

CONCERT DES CHORALES pour le Téléthon

Weekend de Noël:

❖ 16 Décembre salle polyvalente

- ✓ 17h **MARCHE DE NOËL** marché gourmand et marché artisan.
- ✓ 20 h **BAL TRAD**

❖ 17 Décembre 16h30 salle polyvalente

CONCERT DE NOËL

Par l'ensemble des clarinettes des l'école de musique de Castelnaudary

❖ 18 Décembre

- ✓ 11h30 **REPAS DE NOËL DES AINES** salle polyvalente
- ✓ 16 h **NOËL DES ENFANTS**

❖ 21 Janvier 20h30

CONCERT



Quatuor Vermeeren, accompagné du clarinetiste Francis Tropini
Un programme qui vous emmènera de l'intime au swing.
Interprétation exceptionnelle du Quintette de Gilles Arcens, célèbre compositeur et arrangeur, longtemps à la tête du Coll Orchestra, qui a collaboré avec les plus grands/ patrick sébastien, Johnny Halliday, Cali , Obispo....

❖ 12 février salle polyvalente

CONCERT

pour clôturer une journée de répétitions, avec environ 80 trompettistes de tous âges , venus des écoles de musique de Castelnaudary, Bram, Limoux, Quillan, Carcassonne et de départements voisins.

N° 81

B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L



ISSEL NOVEMBRE 2022

EDITO

Encore un bulletin sorti aux forceps, entre une réunion de service, un entrainement de foot, des copies à corriger, un conseil municipal, un rapport à transmettre...et avouons-le une soirée canapé de temps en temps histoire d'entretenir la procrastination.

Bref au dernier moment il nous faut retrouver dare - dare nos notes, nos articles en gestation quelque part dans notre ordinateur, comme s'ils allaient en sortir peaufinés, aboutis, du simple fait de leur incubation.

Mais non, il faut travailler. Heureusement il y a les articles de Roger, prêts à l'emploi, qu'il a la gentillesse de nous transmettre, après la Dépêche il est vrai.

Mais rien ne vaut une belle illustration plutôt qu'un long discours...alors vite des photos. Nous fouillons dans nos portables, sur WhatsApp, sur Facebook...je te l'envoie....non j'ai pas reçu...regarde dans tes mails....non pas celle-làHeureusement il y a les photos de Fred.

Nous avons encore eu chaud cette fois-ci.

Merci à Roger Glavier et Frederic Mahieu pour leur contribution.

Directeur de la publication : Henri Poisson

Conception et mise en page Axelle Fougà, Myriam Mechraoui, Frédéric Dauvin, Pierre Delpérié



Le mot du maire

Notre ami Georges nous a quittés il y a quelques jours. Il était simple et discret, et, comme la plupart d'entre vous, je ne savais pas grand-chose de lui, même s'il habitait le village depuis, je crois, une quinzaine d'années. Pourtant, j'ai envie de vous en parler.

Quand il se promenait autour du village ou dans ses ruelles, tenant ses chiens en laisse, il s'arrêtait toujours pour échanger quelques mots avec ceux qui le croisaient. Son langage était choisi, son accent peu méridional, son sourire apaisant. Il avait une personnalité originale, mais sympathique et attachante, et, surtout, il s'était parfaitement intégré dans notre communauté villageoise. Il me semble que ses qualités les plus remarquables, celles qui ont suscité autant de sympathie et de solidarité lors de ses obsèques, sont sa grande courtoisie et son attention aux autres. Je dirai, en un mot, qu'il était particulièrement sociable.

Ce trait de caractère se retrouvait dans son implication très forte, mais tout aussi discrète, dans la vie du village : sans jouer les vedettes, il nous enchantait par sa magnifique voix au karaoké de notre marché du vendredi ou en assurant la « voix off » au spectacle des Médiévales.

Mais pourquoi ai-je envie de vous en parler dans le « mot du maire » ? Vous l'avez compris : parce qu'au-delà de la sympathie que j'éprouvais à l'égard de Georges, il était emblématique de ce comportement cher aux isselois d'une participation discrète et désintéressée de chacun au bien-être de tous. Autrement dit, si chacun est respectueux des règles de vie commune pour limiter les nuisances (stationnement, propreté des rues et des espaces verts, bruit,...), et apporte sa contribution, aussi faible soit-elle, et dans la mesure de ses possibilités, à la vie sociale du village, nous y trouverons toujours plus de calme, de sérénité, de convivialité et de bonheur.

Certains, parmi nous, s'engagent fortement, et souvent sans bruit ni gesticulation, au service de la population du village, notamment au travers des associations ou de la municipalité. Je les en remercie chaleureusement, sans les citer : ils se reconnaîtront ; et... vous aussi les reconnaissez. Ils participent grandement à la qualité de notre vie sociale. Leur tâche est lourde et parfois ingrate ; nous pouvons la rendre plus facile et agréable, par exemple, en participant au rangement au terme des spectacles, des animations du marché et autres activités dont nous avons été contents de bénéficier.

C'est ainsi que se consolide une vraie vie de village, j'allais dire de famille. Nous y partageons de bons moments, et aussi des événements pénibles. Nous avons perdu plusieurs de nos anciens, ces derniers mois. Et nous partageons la peine de leurs familles que j'assure de notre soutien amical.

La saison estivale particulièrement chaude et sèche est tellement longue, cette année, qu'elle nous fait oublier que les fêtes de Noël et de fin d'année sont toutes proches. Je souhaite à tous une bonne fin d'année en attendant de vous présenter, déjà bientôt, nos vœux de joyeuses fêtes.

Les associations

La Tortue

Cours de danse traditionnelle un mardi sur deux en semaines impaires à 19h 30 avec un repas partagé.

Email : latortue.asso@gmail.com

Tél : 06.25.03.32.43

Les conférences d' Estelle



Estelle Vigouroux, passionnée par l'Égypte ancienne et diplômée d'Histoire et Archéologie, propose de vous faire connaître cette civilisation fascinante les mardis des semaines paires de 20h à 21h30 à la salle polyvalente.

L' Association Récréative, Culturelle et Sportive d'Issel (ARCSI)

- ❑ **Cardio-boxe**, le lundi 19h45 pour les isselois adultes à partir de 18 ans.
 - Stéphane Saouma 06 14 74 68 19
- ❑ **L'ami'sselois_café associatif**, ouvert tous les dimanches de 9H00 à 14H00.
 - Michèle Merglen 06 72 04 48 93
- ❑ **Les godasses en foliies.**
 - Francis Merglen 06 95 74 59 95
- ❑ **Les chorales.**
 - Chorale **des pitchous** le vendredi de 18h à 19h semaines impaires et le samedi de 10h à 11h semaines paires
 - Chorale **des ados** le mercredi de 18h30 à 19h30
 - Chorale **Issel Canto** le jeudi à 20h30
 - Sylvie Weidner 06 21 79 25 82
- ❑ **Les Médiévales**
 - Stéphanie Merglen 06.21.30.04.03
- ❑ **La pétanque** de juin à fin août.
 - Frederic Dauvin 06 13 85 32 85

ACCA d'Issel : Association communale de chasse agréée

Président Michel Poussines 06 78 81 28 36.

Nous souhaitons mettre et rappeler deux décisions importantes prises lors de notre assemblée générale qui sont:

1: Une convention fauchage des accotements en faveur de la faune sauvage qui a été signé par les chasseurs de L'ACCA d'Issel et la Mairie d'Issel.

2 : Suite à une délibération soumis au vote à l'unanimité des membres présents la réouverture de la chasse au gros gibiers le dimanche inclus.

Les raisons sont;

- Une prolifération inquiétante des sangliers sur les territoires.
- La rémunération importante des dégâts par les chasseurs.
- Le nombre de terrains en oppositions étant chassés le dimanche.
- La rareté de nos battues périodiquement le dimanche.

Cette année encore notre repas des chasseurs aux villageois vu les inquiétudes sanitaire n'aura pas lieu, nous espérons pour faire plaisir aux amateurs de gibiers le renouveler avec plaisir l'année prochaine.

Le secrétariat de mairie

Ouverture au public :

Lundi de 14h à 19h

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

Tél : 0468604450

Mail : issel@free.fr

Site : www.issel.fr

Marché de plein vent

Tous les vendredi soir

16h30 à 18h30 horaire d'hivers

17h à 19h horaire d'été

et aux beaux jours ce poursuit jusqu'à 22h de manière festive et conviviale

Ethys

Développement Marketing,
Communication & Événementiel

07.67.93.48.18
ethyscommunication@gmail.com
www.ETHYS.fr
Maëlys Merglen



Maçonnerie : CESCO Thierry

Lisoulle

06.07.86.99.28

Coiffeur : « Valérie Coiffure »

GUILLAUME Valérie

18 route de Castelnaudary

06.65.41.07.45



Nathalie François

Conseillère Immobilière indépendante sur :
Castelnaudary (31400),
CARCASSONNE (31000), Issel (31400)
et alentours
07.61.89.62.65

Savon & Cosmétique Biologique : « Mécicène »

GIUPPONI Célimène

7 rue des Potiers

06.71.36.30.21

Assistante Maternelle : RAMOND Pauline

07.69.68.73.31

Electricien : MOREAU Régis

Largentier

06.11.25.36.96

Objet & décoration artisanale : « Créa Val »

GUILLAUME Valérie

18 route de Castelnaudary

06.65.41.0.45

Photographe : « Studio Phénix »

Frédéric Mahieu

Place du Pont Levis

06.49,31,39,52



Plombier : MOREAU Régis

Largentier

06.11.25.36.96

Principales décisions prises en conseil municipal au cours des derniers mois :

Les **taux d'imposition** communaux ont été **maintenus** en 2022 au niveau de 2020

Un nouveau **règlement de la cantine scolaire** a été rédigé et adopté.

Compte tenu des évolutions tarifaires des **fournitures de repas** pour la cantine, un appel à concurrence a été lancé et un **nouveau prestataire** a été désigné. Néanmoins, les tarifs de repas fournis par le prestataire ont dû être augmentés en raison des évolutions importantes des coûts des matières premières et de la main d'œuvre. Pour autant, le conseil a décidé de répercuter le prix de la livraison de repas sur les tarifs payés par les parents et de continuer à supporter l'intégralité des frais de fonctionnement.

Le conseil a approuvé le **projet d'aménagement de l'espace Denise Pistre**, la décision de nommer un maître d'œuvre pour l'assister dans sa réalisation et donné au maire tout pouvoir pour demander les subventions en vue de son financement.

Une **borne de rechargement pour véhicules électriques** sera installée sur le parking de la salle polyvalente avec un financement du Syndicat d'électricité.

Des décisions ont été prises pour optimiser la collecte des **ordures ménagères** en vue de limiter les hausses de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères appliquée à la commune.

La **clôture de la cour de l'école** a été remplacée et installée à l'intérieur de la haie qui la borde ; cette haie va être renforcée.

Un diagnostic de **l'éclairage public** a été demandé au SYADEN (Syndicat d'électricité). Plusieurs mesures d'économie d'énergie ont d'ores et déjà été prises : régulation de l'éclairage du tennis et réduction de la période de mise en place des décorations de Noël (du 15/12 au 05/01).

Des mesures ont été engagées pour répondre aux **problèmes de sécurité** rencontrés en début d'année dans le village (cambriolages, individus suspects, ...) : après un 1^{er} rendez-vous avec un responsable de Voisins Vigilants, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite, pour l'instant, et de prendre contact avec la Gendarmerie qui propose également des solutions.

Par anticipation sur les obligations légales, la commune apportera une contribution financière aux contrats Santé et prévoyance de ses agents.

A l'invitation de l'association des maires de France, le Conseil municipal a adopté une motion pour exprimer sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Travaux

Aménagement du passage du « trop plein » des douves

La vidange de l'eau contenue dans les anciennes douves est possible grâce à une vanne disposée dans un regard, et une voie d'évacuation située entre le chemin des douves et la rue de la Bastide. Cet espace était toujours humide, plein de ronces, et difficile à entretenir. L'installation d'une conduite busée, et de terre semée d'herbe, sur ce passage, permet désormais de disposer d'un espace propre et accessible.

Réaménagement de la clôture de l'école.

Le grillage, en mauvais état, était devenu dangereux pour les enfants. Il a été démonté au cours des vacances d'été et une nouvelle clôture a été installée par les employés municipaux autour de la cour, à l'intérieur de la haie bordant cette cour. Cette haie va être enrichie de nouvelles plantations.

Un Issélois à l'honneur



Le 13 octobre, le chef de bataillon Lionel GUILLAUME s'est vu nommé au grade de **chevalier de la Légion d'honneur** en présence de Henri Poisson, maire de la commune.

Cette décoration vient concrétiser une carrière de 33 ans passée au sein des Parachutistes de l'Armée de Terre, au 3^e RPIMa de Carcassonne et au 14^e RISLP de Toulouse.

Engagé à l'ENSOA en 1990 en tant que sous-officier, il a gravi les différents échelons et ainsi passer officier.



« Les gens d'Issel »

DECES:

- ✓ André BRAU, le 24 AOUT 2022
- ✓ Hippolyte ALLIAS, le 14 SEPTEMBRE 2022
- ✓ Georges CASTELLA, le 01 OCTOBRE 2022
- ✓ Raymond JOUENNE, le 21 OCTOBRE 2022

NAISSANCE :

- ✓ Sixtine, née le 29 septembre, fille de Hélène Poisson et Augustin de Préville, petite fille de Guislaine et Henri POISSON

Sinistre sécheresse 2022

information aux propriétaires

Les propriétaires de la commune ayant constaté des dommages sur leurs biens immobiliers, pouvant être liés à la sécheresse de l'été 2022, sont invités à les déclarer à la mairie, par courrier ou par mail.

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera constitué et déposé en Préfecture. La date limite de dépôt de vos déclarations est fixée au **31 décembre 2022**.

Le danger des pièges pour les animaux domestiques

Le chat d'une habitante du Chemin d'en Blanc a été piégé dans un collet. Il a pu rentrer chez lui, mais vu son état, il a dû être euthanasié. Pourtant ce chat ne quittait pas le voisinage. Rappelons que ce piège est interdit ; l'utilisation de collets agrés (munis d'un arrêtoir) n'est autorisée qu'aux piégeurs agrés, dans un cadre réglementaire très encadré.



Il est revenu à l'école afin de récolter ce qui avait été planté quelques mois auparavant : les élèves ont ouvert les épis de maïs et arraché les plants de patates douces...

Chacun est reparti à la maison avec sa petite récolte.



L'ÉCOLE

JOURNÉE SPORT

Comme chaque année, les élèves de l'école ont participé à la journée du sport à l'école. Le mercredi 21 septembre, les enseignantes ont pour l'occasion installé plusieurs ateliers sportifs dans la cour de récréation : parcours de motricité, slaloms entre des cônes, petite escalade, course de vitesse et TchoukBall...

Les élèves se sont régalés sur ces différents ateliers et ont fait preuve de courage et de persévérance.



Savez vous planter les ...

Pierre Delpérié, conseiller municipal, était venu en fin d'année scolaire dernière afin de préparer le petit potager à l'arrière de l'école. En lien avec les enseignantes et le personnel du périscolaire, il a encadré les enfants pour planter du maïs popcorn et des boutures de patates douces.



MUSIQUE

Smaël, intervenant musique, a fait son retour à l'école, pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes. Après déjà deux spectacles sur les th-mes de la gare pus du tour du monde, il a cette année proposé un spectacle autour du cinéma, thème qui ,a été approuvé instantanément par l'équipe enseignante. La première séance musicale de Smaël a été appréciée par tout ce petit monde.





ISSEL VIBRE

